

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 juin 2013

REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE - (N° 1055)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL133

présenté par

Mme Schmid, M. Quentin, M. Mariani et M. Marsaud

ARTICLE 29 BIS

Supprimer le second alinéa.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'amendement demandant la suppression de la rédaction actuelle du chapitre III.